

Question and Answer Series I / Questions et réponses série I

Question:

We analyze >1,000 passive badges per year for formaldehyde and other aldehydes, but we do not meet the following bid requirement because the accredited analytical laboratory for this testing is located in the USA.

M.5:

Because there must be no risk of the samples being opened for inspection during shipping and transportation, they cannot cross international borders. Therefore, the contractor must have the testing facility in Canada.

We are asking if the requirement can be reconsidered for two reasons.

- First, we have been working with clients in Canada for the 27 years that I have been here and we do not recall having a problem with samples being opened during shipping.
- Second, we also offer the option of sample shipment to Windsor, Ontario, where they have the ability to store samples cold upon receipt. Our courier picks them up to drive them across the border to the border state. Therefore, he is in the vehicle with the samples for the border crossing process. We maintain the appropriate permits and we have not encountered any circumstances that jeopardized sample integrity.

Answer:

Thank you for your inquiry, however as stated in Section 2.2 (Technical, Operational and Organizational Environment), we want to avoid any risk of samples being opened during shipment. Without a document or some other declaration from the US Government stating that it waives the right to inspect Health Canada labelled shipments, we cannot risk having our critical samples opened for inspection upon crossing the border due to the potential for sample contamination and integrity.

Français

Question :

Nous analysons chaque année la concentration en formaldéhyde et autres aldéhydes de plus de 1 000 badges à diffusion passive; malgré cela, nous sommes réputés ne pas respecter l'exigence qui suit relativement à la soumission, car le laboratoire accrédité aux fins des analyses se trouve aux États-Unis.

M.5

Étant donné que les échantillons ne doivent en aucun cas être ouverts pour inspection au cours de l'expédition ou du transport, ils ne peuvent pas traverser de frontière. Par conséquent, l'entrepreneur doit avoir des installations d'analyse au Canada.

Nous nous appuyons sur deux motifs pour demander la réévaluation de cette exigence.

- D'abord, au cours des 27 années que j'ai passées dans cette entreprise, nous avons toujours fait affaire avec des clients au Canada, et personne ici n'a souvenir d'un échantillon qui aurait été ouvert en cours d'expédition.
- Ensuite, nous offrons la possibilité de l'expédition des échantillons à Windsor, en Ontario, où ils peuvent être entreposés au froid dès réception. Notre messenger les récupère et les transporte jusqu'à la frontière, puis demeure dans le véhicule avec les échantillons tout au long du processus transfrontalier. Nous avons les permis appropriés, et les circonstances n'ont jamais menacé l'intégrité des échantillons.

Réponse :

Nous avons bien reçu votre demande et vous en remercions. Néanmoins, tel qu'il est énoncé à la section 2.2 (Environnement technique, opérationnel et organisationnel), nous souhaitons éviter tout risque d'ouverture d'un échantillon au cours de l'expédition. En l'absence d'un document ou d'une déclaration du gouvernement des États-Unis indiquant qu'il renonce à son droit d'inspecter les colis portant la marque de Santé Canada, nous ne pouvons pas prendre le risque d'une éventuelle ouverture pour inspection à la frontière de nos échantillons critiques, en raison du danger de contamination des échantillons et d'atteinte à leur intégrité.